

22/2/13

SAINT-VICTOR ■ La société Polival doit régulariser la situation avant juin

# Les plastiques devront fondre

Polival a été mis en demeure d'enlever les déchets plastiques stockés route de La Loue avant juin. La société, qui avait des soucis de financement, peut désormais assurer le traitement.

Tanguy Olivier  
tanguy.olivier@centrefrance.com

La montagne de plastiques stockés sur l'ancien site Point P doit disparaître avant l'été. Un arrêté préfectoral, pris fin 2012, met en demeure la société Polival, spécialisée dans le recyclage, de « régulariser la situation » sous six mois.

C'est une plainte, déposée à la sous-préfecture de Montluçon en septembre 2012, qui a déclenché la procédure. Le site, loué à la communauté d'agglomération, n'était pas déclaré auprès des services de l'Inspection des installations classées, qui doit accorder une autorisation pour un stockage supérieur à 1.000 mètres cubes. Or, le tas de déchet de La Loue a été estimé... à 30.000 mètres cubes.

### Sécurité et hygiène

En outre, le rapport d'inspection a pointé un manque de sécurisation du site, des risques en ma-



tière d'hygiène et de salubrité ainsi qu'une atteinte au paysage.

Contacté hier, le président de Polival, Pierre Valentin, affirme que depuis deux mois, il a pris des dispositions pour se mettre en conformité. Une information confirmée par la sous-préfecture. « Les services de l'État nous ont fourni un schéma que nous suivons, explique le chef d'entreprise. Depuis fin décembre, nous avons

commencé l'évacuation des plastiques vers l'usine de la rue Dassault. »

Si Polival a laissé s'accumuler une telle quantité de déchets à La Loue, c'est parce qu'elle pensait commencer à traiter les plastiques il y a un an. « Mais nous avons eu un problème de financement des banques, rappelle Pierre Valentin. Et sans financement, il était impossible de mettre en place le process. Dans le même

temps, nous avons continué à recevoir des plastiques de Vendée, car nous avions un contrat. Ces déchets ne sont absolument pas contaminés et auraient été enfouis si nous ne les avions pas récupérés pour les recycler. »

**« Nous porterons plainte au pénal si les engagements ne sont pas tenus »**

Selon Pierre Valentin, le stock devrait être épuisé avant l'été. La fédération Allier Nature a déjà prévenu qu'elle surveillerait le dossier de près : « Nous porterons plainte au pénal si les engagements ne sont pas tenus », menace Olivier Laurent, le directeur.

Polival emploie vingt-sept personnes et compte doubler son effectif « en fonction de la montée en charge. Une fois que nous aurons traité les plastiques de La Loue nous travaillerons sans stock, en flux tendu », assure Pierre Valentin. ■

LA MONTAGNE - J. Montluçon - 22 Juin 2013